

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

présents : 10

votants : 13

L'an Deux mille dix

le 02 Décembre à vingt heures trente minutes le Conseil municipal de la commune de SAINT-BONNET-TRONÇAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain GAUBERT, Maire.

date de convocation du Conseil municipal : 24 Novembre 2010.

Présents : MM. et MMES A. GAUBERT, J. POINTUD, S. CAFFY, P. FLEURY, S. MERY, E. MAROTIN, G. GLOMON, M. GAUME, J-L DEVOUCOUX, N. DOUSSET.

Absents excusés ayant donné pouvoir : M. X. MOULLE à M. P. FLEURY, MME I. SAULNIER à M. J. POINTUD, MME C. BELUGEON à M. M. GAUME.

Secrétaire de Séance : Mlle E. MAROTIN.

Objet : Demande de soutien de l'Association des Maires de l'Allier pour la réalisation de la RCEA à 2x2 voies.

La RCEA traverse le Département de l'Allier d'Est en Ouest. Depuis plusieurs décennies le Conseil Général, les Communes, leurs élus, les habitants, les diverses associations de riverains et les acteurs économiques se sont appliqués à demander la mise de cet axe à 2x2 voies.

Quelques tronçons ont été réalisés mais la route reste très accidentogène. Les derniers mois sont éloquents en nombres d'accidents et de décès.

Un débat public national est mis en place par l'Etat à partir du 4 novembre. Il prévoit la mise à niveau à 2x2 voies de la RCEA par une concession autoroutière.

Après en avoir délibéré, par 13 voix, à l'unanimité des membres présents, y compris les votes des pouvoirs,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-BONNET-TRONÇAIS,

- manifeste son soutien à cette initiative et demande la mise en concession autoroutière de la RCEA dans les plus brefs délais.
- insiste également sur la mise en place de mesures de sécurité dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait à SAINT-BONNET-TRONÇAIS, le 02 décembre 2010,

LE MAIRE,

Alain GAUBERT

